

Ils ont souligné le fait que les deux pays ont affirmé, aux termes de leur propre législation nationale, leurs droits en tant qu'états côtiers sur les ressources des eaux côtières, des fonds marins et du sous-sol jusqu'à une distance de 200 milles, ainsi que sur les ressources du plateau continental au-delà de cette limite. Ils ont noté avec satisfaction le consensus qui est en voie d'apparaître à la conférence des Nations Unies sur les droits de la mer. Ils ont réaffirmé leur appui à la réservation des fonds marins au-delà des limites de leur juridiction en tant qu'héritage commun de l'humanité, et à l'établissement d'un régime international pour gouverner l'exploration de cette région et l'exploitation de ses ressources, y compris les mécanismes internationaux, et ont exprimé leur espoir que ces questions progressent rapidement à la conférence du droit de la mer.

Au cours de conversations sur les affaires de l'hémisphère occidental, les deux ministres ont souligné l'importance croissante de l'Amérique latine au sein de la communauté internationale.

Ils ont convenu de la nécessité pour les pays tant développés qu'en voie de développement de tenter d'unir leurs efforts, conformément à leur politique nationale, en vue de résoudre les problèmes fondamentaux qui se manifestent à l'échelle mondiale: ressources alimentaires, densité de la population, approvisionnement en énergie, prix et transformation des produits de base, développement économique et social et protection de l'environnement.

Les deux ministres ont reconnu l'importance et l'urgence d'en arriver à une solution juste et durable de la question du Moyen-Orient. Ils ont exprimé l'espoir d'une reprise prochaine des négociations à cette fin.

Les deux ministres ont passé en revue l'évolution politique du continent africain, répudié toutes les formes de discrimination raciale et souhaité que se poursuive le processus de décolonisation, en conformité avec le principe d'autodétermination.

Ils ont passé en revue l'état actuel de l'économie internationale et reconnu l'importance de continuer à travailler à renforcer la reprise de l'économie mondiale et à maintenir les niveaux de croissance. A cause de la vulnérabilité des économies des pays en voie de développement et de l'importance d'accroître les échanges commerciaux pour appuyer la reprise de l'économie mondiale, les deux ministres ont réaffirmé l'opportunité d'éviter le recours à des politiques restrictives.

Ils se sont mis d'accord sur l'importance d'établir un nouvel ordre économique mondial pour aider les pays en voie de développement à accéder à un niveau accru d'activité économique et à un niveau de vie plus élevé. Pour réaliser ces objectifs, ils ont reconnu la nécessité d'une plus grande participation des pays en voie de développement aux bénéfices des échanges internationaux.